



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 57953

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le nombre insuffisant des appareils IRM (imagerie par résonance magnétique). En France il existait, en février dernier, 77 unités spécialisées dans la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux à la phase aiguë alors qu'il en faudrait 140 et que les schémas régionaux d'organisation sanitaire de 3e génération en prévoient 137 d'ici 2011. Actuellement, environ 15 % des patients avec un AVC sont hospitalisés dans une UNV (unité neurovasculaire) en France contre 36 % au Royaume-uni et 60 à 70 % dans les pays scandinaves. Dans notre pays, seul l'hôpital universitaire de Lille possède à la fois un scanner et une IRM réservés aux urgences. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître quelles mesures elle entend prendre pour remédier à cette insuffisance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57953

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2009, page 8453

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)